

Revoir la séance de présentation de l'étude "Principe de précaution et dynamique d'innovation" et débat d'actualité avec A. Lauvergeon, J. Attali, D. Auverlot et D. Gombert

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 19/12/2013

Saisine liée : PRINCIPE DE PRÉCAUTION ET DYNAMIQUE D'INNOVATION

Plénière du 10 décembre 2013

Présentation de l'étude « Principe de précaution et dynamique d'innovation » par M. Alain Feretti et débat d'actualité avec A. Lauvergeon, J. Attali, D. Auverlot et D. Gombert

Depuis son intégration dans la constitution en 2005, le principe de précaution a fait l'objet de nombreux débats et controverses. Ses partisans le considèrent comme étant insuffisant pour prévenir efficacement tous types de risques ; ses détracteurs le perçoivent comme un obstacle à l'innovation et à la compétitivité. Si ce principe est souvent évoqué à tout propos et hors de propos, sa définition limite son application à certains risques potentiels dans les domaines de l'environnement et par extension de la santé. S'il ne peut garantir le risque zéro - toute activité étant par nature potentiellement dangereuse pour l'Homme - sa juste application devrait aboutir sur des mesures proportionnées, provisoires et réversibles en fonction des savoirs scientifiques.

La présentation de l'étude « Principe de précaution et dynamique d'innovation » par Alain Feretti (Groupe UNAF) au nom de la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques ouvrira un débat d'actualité élargi à deux autres thématiques :

Intervention de Jacques Attali économiste, écrivain, Président de PlaNet finance, Président du groupe de réflexion auteur du rapport "Pour une économie positive" rendu à la demande du Président de la République.

Intervention d'Anne Lauvergeon, Présidente de la commission "Innovation 2030" et auteure du rapport "Un principe et sept ambitions pour l'innovation" rendu à la demande du Premier ministre.

Présentation par Dominique Gombert de l'ANSES de l'expertise actualisée en octobre 2013 « Radiofréquences et santé ».

Intervention de Dominique Auverlot du CGSP qui présentera le document de travail de septembre 2013 « Quelques réflexions sur une bonne mise en oeuvre du principe de précaution ».

Vidéo chapitrée :